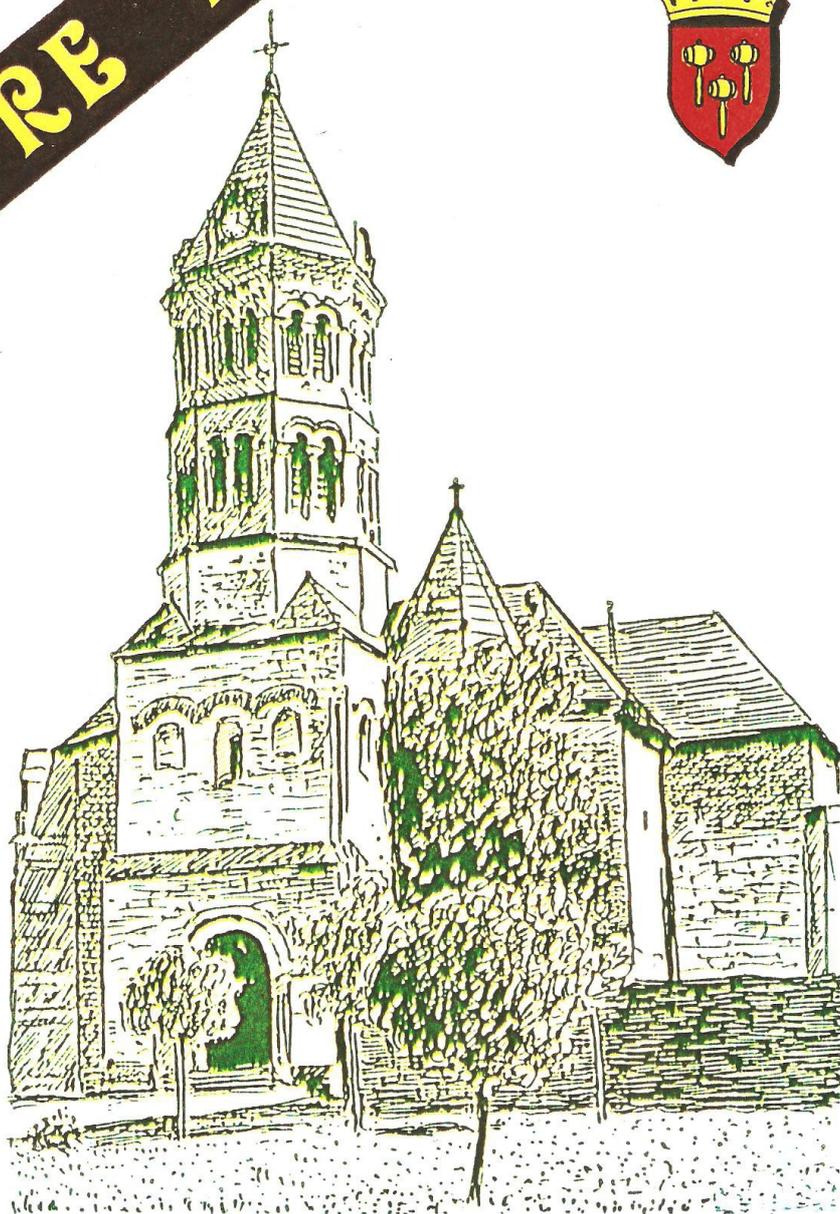


N°49

JANVIER 1991

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

EDITORIAL DE " NOTRE VILLAGE " JANVIER 91

2^e SEMESTRE 1990

En ce début de 1991 que ce Bulletin Municipal apporte à tous les foyers de MONCHY les meilleurs Voeux de bonheur, de santé et de Paix dans le monde que vos Responsables Communaux formulent à leur intention.

En espérant que leur gestion et leurs initiatives favorisent le mieux vivre dans notre village...

Mais aussi un souhait plus personnel: qu'aucun d'entre Vous ne s'y sente victime d'injustices, d'intolérance ou pire que tout, d'indifférence.

Réflexions qui se sont imposées lors des visites des membres du C.C.A.S. pour la distribution des colis de Noël auprès des plus de 70 ans.

En effet, dans le monde actuel, la télévision, la radio, les journaux sensibilisent beaucoup plus les hommes sur les problèmes du Golfe persique, des pays de l'Est ou du Tiers-Monde que sur les oubliés de nos villages: le voisin malade ou éprouvé, la personne qui vit seule et sans visites au moment des Fêtes...

Ce Bulletin se doit de vous faire ce rappel, comme il se doit de vous rappeler le Souvenir de ceux qui nous ont quitté en 1990. Notre Communauté a été éprouvée par la disparition de plusieurs personnes qui ont marqué la vie du Village.

Et tout d'abord celle de Monsieur Jean DUPARCO, le 23 OCTOBRE.

Il avait été Maire de MONCHY-LAGACHE de 1947 à 1965 et tous ses administrés avaient apprécié sa disponibilité et sa très grande générosité.

Père de famille de neuf enfants, Il n'avait pas craint de s'engager dans la Résistance pendant l'Occupation allemande et même de créer un Groupe local.

Hébergeant clandestinement un Résistant du Nord, miraculeusement réchappé du massacre de Vraignes en Vermandois (le 29 Août 1944), et ce, avec tous les risques que cela comportait pour Lui et sa famille.

Autres disparus de l'année engagés à divers titres dans la Commune:

Monsieur Charles DEVISSCHER: le dernier ancien Combattant de 1914-1918, Membre local de l'Association des Anciens Combattants, décédé le 14 Janvier à l'âge de 96 ans.

Monsieur Serge BOURBIER: ancien Conseiller Municipal de 1947 à 1977, ancien prisonnier de Guerre de 1940 à 1945, décédé le 31 MAI à l'âge de 80 ans.

Monsieur Jean-Claude LAROUZE: responsable dévoué de plusieurs Associations, tels l'Harmonie Ste Cécile, le Comité de Jumelage avec DUNZHEILER; décédé le 29 DECEMBRE à l'âge de 43 ans.

Mais dans le souvenir de ceux qui nous ont quitté , nous devons continuer suivant leur exemple.

Ainsi dans les pages suivantes, vous trouverez le compte-rendu des réalisations et des projets de votre Conseil Municipal.

1990 a vu l'achèvement des plantations de peupliers dans la Commune.

Reste à poursuivre entretien et élaguage avant exploitation dans quelques années des plus anciennes peupleraies.

SONT EN COURS :

Les travaux à l'ancienne Râperie, dont vous serez plus loin rappelé les motivations et les perspectives.

Les travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise - après ajournement en 1990, à cause du retard dans les Subventions -. Réalisation au Printemps.

Achat par la Commune d'un caveau d'attente au Cimetière.

Les aménagements de la Mairie et des logements de fonction: dans celui libéré par Mr HAPPE, création d'une Bibliothèque pour les scolaires et ouverte certains jours au Public. L'étage sera occupé par la secrétaire de Mairie, après transformation de l'accès à la Mairie qui sera indépendant, mais commun à la bibliothèque et au logement.

: l'ancien logement de Mme GOMBART, maintenant installée à DEVISE (dont elle est titulaire de la classe Préparatoire) - sera loué à l' A.D.M.R au 01 JANVIER 1991. Il servira de permanence à cet organisme inter-communal , si utile dans son rôle social.

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal Scolaire, Mme Michèle GUINET a dû arrêter son service aux vacances de Noël, pour raisons de santé-. Activité à la fois de conductrice du minicar et d'assistante de Maternelle. Nous ne pouvons, en Lui souhaitant une meilleure santé, que la remercier bien vivement des services qu'Elle a rendu au Regroupement scolaire depuis la création du ramassage entre les trois communes en 1975.

Sans aucun accident depuis 15 ans, Elle a toujours été d'une ponctualité sans défauts et d'une conscience professionnelle exemplaire.

Après affichage et recrutement selon les critères du Centre de Gestion Départemental, nous avons dû remplacer Mme GUINET.

Monsieur Jean BOURBIER a repris la conduite du minicar, Monsieur Louis MERLIER pouvant éventuellement le remplacer, en cas d'absence ou de maladie.

Le choix pour le poste d'Aide Maternelle (où le Syndicat devait tenir compte de l'avis consultatif du Directeur d'Ecole) a permis une nouvelle répartition du Personnel, facilitant le travail avec la maîtresse de Maternelle.

Mme Christine RETOURNE, assistante à mi-temps à TERTRY , devient assistante à plein temps à MONCHY(ce qui n'était pas le cas avec Mme GUINET ,qui était en même temps conductrice du minicar).

Le poste à mi-temps de TERTRY a finalement été dévolu à Mme PINCHON ,qui répondait aux impératifs exigés pour l'accompagnement à la Piscine.

Sachez aussi que la Population de MONCHY - LAGACHE , comme la plupart des communes de plus de 500 habitants, a légèrement baissé depuis le recensement de 1982; passant de 810 hab. à 785 (les étudiants logés en ville n'étant plus recensés comme auparavant dans le village).

Au moment de terminer ce Bulletin , une guerre vient d'éclater au Moyen Orient, Les espoirs de paix se sont donc effondrés. Souhaitons néanmoins que l'issue de cette guerre n'accroisse pas la haine, l'intolérance et le fanatisme.

M.GRU.

PRESENTATION DE L' ANCIENNE RAPERIE.

DESFFECTEE DE MONCHY - LAGACHE.

(Dossier remis aux organismes sollicités pour l'obtention de subventions)

Après 1920 et les ruines provoquées par la guerre de 1914-1918 dans la région, la C.N.S.R. (Compagnie-Nouvelle des Sucrieries réunies) implanta à EPPEVILLE-HAM une très importante Sucrierie avec des râperies satellites dans un rayon de 20 à 25 Kms.

Celle de MONCHY - LAGACHE fut une des plus importantes.

La Générale Sucrière, qui absorba ensuite la CNSR, ferma la Râperie de MONCHY (comme toutes les autres) aux environs de 1960.

La râperie abandonnée se dégrada: toitures, vitres et même les murs.

néanmoins, par l'intermédiaire du Comité d'Expansion de la Somme, une petite entreprise de matières plastiques(les Ets CHARLOT de MITRY-MORY) qui souhaitait se décentraliser de la région parisienne, a repris en 1968 les locaux abandonnés.

Ceux-ci, après la fabrication d'objets en matière moulée, sont maintenant passés au recyclage des déchets plastiques pour les transformer en billes de plastique , remises dans le circuit pour des usages de second choix.

Mais, traitement fort utile des déchets dans un de nos problèmes majeurs du monde moderne.

Autre centre d'intérêt pour la Commune: une vingtaine d'emplois créés, des revenus fiscaux, et une activité qui apporte un plus pour les commerçants et artisans locaux.

+++++

LES PROPOSITIONS DE LA MUNICIPALITE

DE MONCHY - LAGACHE

- Pour pouvoir être Maître d'Oeuvre du projet à réaliser, acquérir toute la pointe côte Nord entre les routes de Flez et Douvieux sur environ 1430m², y compris une ancienne bascule et une partie délabrée de l'ancienne râperie.

L'entreprise GUIRAUD de TERTRY sera maître d'oeuvre des travaux et des aménagements paysagers et l'entreprise TANTER de Francill-Selency dans l'Aisne, des gros travaux.

SOIT:

1°) dégager l'extrême pointe sur environ 250m² pour la visibilité du carrefour; l'aménager en placette avec sol pavé et gravillonné (avec quelques arbres à tiges de haut get(genre merisiers ou cerisiers doubles) suivant proposition du C.A.U.E.

2°) Maintenir un passage qui est déjà pavé à 25m environ de l'extrême pointe pour permettre aux véhicules, en particulier aux camions de pouvoir tourner entre les deux routes de Flez et Douvieux (chose impossible actuellement entre le CD 34 et le CD I45).

3°) Permettre aux Ets CHARLOT d'avoir davantage de place pour stocker les matériaux nécessaires à leur fabrication. Pour cela, démolir la partie délabrée mentionnée précédemment et rendre praticable aux engins de manutention l'emplacement dégagé.

4°) Afin de cacher les matériaux stockés sur l'aire aménagée, établir sur 130m de long environ une haie brise-vent en végétation persistante et caduque panachée de plus de 4 à 5 m de haut, protégée de plus à l'intérieur par un grillage genre URSUS de 1m75 de haut. Pour cela, nécessité de casser le béton sur 1m de profondeur et 2m de large, avec apport de terre végétale; après enlèvement des gravats(projet CAUE):

5°) Il sera aménagé, après accord avec les Ets CHARLOT;

3 accès pour camions, aux endroits les mieux adaptés pour leurs manoeuvres, avec portes à deux battants de 2m X 2m en tôle pleine permettant de cacher également les matières stockées.

6°) ~~réhabilitation du mur du fond~~: rebouchage des ouvertures et application d'un enduit uniforme.

+++++

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE MONCHY-
LAGACHE ET LES Ets Marc CHARLOT.

(Convention signée par les deux parties avec Bail enregistré devant Notaire)

La Commune et les Ets Marc CHARLOT, ayant tous deux des intérêts différents mais complémentaires, se partageront le coût du projet après octroi des subventions espérées, tant de l'Etat (Conseil Général) que de la Région (ADEES), par l'intermédiaire du Comité d'Expansion Economique de la Somme.

Montant des subventions: 37756Frs par la Région et 47200Frs par le Conseil Général.

Après achat par la Commune de MONCHY de l'ensemble du terrain à aménager, les Ets CHARLOT (représentés par Mr Marc CHARLOT) prendront en charge par moitié: le sol-de net du montant des travaux hors TVA (car elle est récupérée par la Commune); et après subventions.

Pour la réalisation de cette participation, les Ets CHARLOT apporteront deux garanties:

1°) un bail pour la location de l'aire de stockage, signé pour une période de neuf années, renouvelable, avec droit de présomption. Il permettra l'échelonnement de la dette des Ets CHARLOT.

2°) dès la réalisation de l'aménagement du terrain, les Ets CHARLOT s'engagent de leur côté à remettre en état les dégradations constatées à l'ensemble de la Râperie: Toitures et vitres, murs. Et à ne plus stocker hors des limites aménagées les matières premières. Ceci afin que l'aspect extérieur du bâtiment et de ses abords soit en rapport avec la finalité du projet: L'amélioration de l'environnement.

+++++

NOTE CONCERNANT LES MARAIS COMMUNAUX

=====

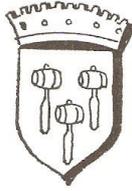
Depuis quelques années, la Commune loue aux particuliers des parcelles de jardins au lieudit " Les Marais de Douvieux".

Nous venons de renouveler les baux au 01 Janvier 1991. Les nouveaux baux iront donc du 01/01/1991 jusqu'au 31/12/1999.

Une liste des actuels locataires vient d'être éditée, les parcelles étant nominatives. La Perception en possède un exemplaire.

Il est donc interdit de sous-louer sa parcelle et de céder son droit au bail. Toute modification doit passer par la Mairie (abandon de parcelle compris).

Voir feuille annexe la liste des bénéficiaires de parcelles à partir de 1991.



RÉPUBLIQUE



FRANÇAISE

MAIRIE DE MONCHY-LAGACHE ☩

80200 Péronne - Tél. (22) 85.63.19

Le 15 JANVIER 1991

LOCATAIRES JARDINS COMMUNAUX

à PARTIR DE 1991.

JARDINS d' une contenance de 6a 68ca: 38 Parcelles en location.

Mr GUINET Jacques: parcelles n° 1.2.3.4.II.25(six)
Mr LEBLANC Marcel: parcelles n°5.6.7.8.9.I0.I6.I9.28.29(Dix)
Mr CHASSAGNOUX Paul: parcelles n°15.21.22.23.24.33.34.35(Huit)
Mr COYETTE Jean: parcelles n° 12.13(deux)
Mr DODRE Patrick:parcelle n° 14.(une)
Mr VASSEUR J.Philippe: parcelle n°17(une)
Mr COMMONT Christophe: parcelle n° 18(une)
Mr HE André: parcelle n°20(une)
Mr CAPRON Michel:parcelles n° 26.27(deux)
Mr BLONDEL Philippe: parcelles n° 30.31(deux)
Mr BOURSE Philippe: parcelle n° 32(Une)
Mr HERY Luc:parcelle n° 36.(une)
Mr DEMARCY Philippe:parcelles N° 37.38(deux)

=====

PARCELLES DE PRES d'une contenance de 26a 68ca:

Mr BENARD Marcel: parcelles n° 39 & 40(deux)

=====

Cette répartition est valable pour l'année 1991 et les suivantes ,si aucun changement n'intervient d'ici là. Nous vous rappelons que ces parcelles sont nominatives et ne peuvent être sous-louées.

Toute modification doit être signalée en Mairie.

Un exemplaire du nouveau Bail de location sera remis à chaque locataire.

LA VIE DU VILLAGE
=====

2ème SEMESTRE ANNEE 1990(07 à 12)
=====

ETAT CIVIL NAISSANCES:

DUJARDIN Simon, né le 05 Juillet à ST QUENTIN.
GRU Dimitri, né le 16 Juillet à ST QUENTIN.
LEMAIRE Bruno, né le 27 JUILLET à PERONNE.
HENIQUE Samuel, né le 05 Août à PERONNE.
DIVE Ludivine, née le 18 NOVEMBRE à ST QUENTIN.

+++++

ETAT CIVIL MARIAGES:

PRUVOST René et COYETTE Mireille: 20 Octobre à MONCHY.(quête 118frs pour Ecoles).
LENAIN Philippe & Danièle GRIFFON:27 Octobre à MONCHY(quête:254.20FrS pour Ecoles)

+++++

ETAT CIVIL DECES:

PRUVOT Georges, 17 Sepembre à AMIENS.
GAUDEFRIN Léonce, 21 Septembre à ST QUENTIN.
DUPARCO Jean, 23 Octobre à MONCHY-LAGACHE.
BOROWICKI-GULRICH Jeanine, 26 Octobre à ST QUENTIN.
LAROUZE Jean-Claude , 29 DECEMBRE à MONCHY-LAGACHE.

INHUMATIONS AU CIMETIERE DE MONCHY-LAGACHE

CASTEL-FOURMY Jeanne,décédée le 27 Janvier à PONTAULT-COMBAULT(77)
CARBONNAUX Geneviève, décédée le 14 Février à ST QUENTIN.
DORVILLE Daniel, décédé le 16 Février à PERONNE.
BEAUFILS Janine, décédée le 19 MAI à LONGJUMEAU(91)
FLEURY-JONAS Thérèse, décédée le 29 Juillet à ST QUENTIN.
BAROUX-LEFEVRE Gabrielle, décédée le 16 Août à PERONNE.
LEROUX - HERLEM Camille, décédée le 20 Août à VILLENEUVE/YONNE.
DEMILLY Yvonne, décédée le 22 DECEMBRE à PERONNE.

+++++

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Mr et Mme Jean-Marie VERGER - 7 Rue du Jeu de Paume;

+++++

*En hommage à Jean Duparcq
Retrospective d'une vie d'engagements dans notre village*



Après 1945
une équipe de foot de vétérans



Mr. J. Duparcq lors d'une
manifestation locale en 1956



15 août 1959, Mr. Duparcq accueille
Mg Stourm pour la bénédiction de la
statue de Notre Dame des Vignes



Le 17 juin 90
veille du cinquantième anniversaire
de l'appel du Général de Gaulle

COMPTE - RENDU REUNIONS CONSEIL MUNICIPAL

DU 2ème SEMESTRE 1990

++ REUNION DU 12 SEPTEMBRE:

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 1989:

Total dépenses année 1989 section de fonctionnement: I637472.47Frs.

Total des recettes " " " " : I836499.84Frs.

EXCEDENT :I99027.37Frs

Total dépenses année 1989 section d'investissement: 423379.24Frs

" Recettes " " " " : 544665.10Frs

EXCEDENT.....I2I285.86Frs

EXCEDENT GLOBAL ANNEE 1989:320313.23Frs

BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEE 1990: Report des excédents année 1989. Achat filet protection stade football(environ 4800Frs). Moitié remboursée par le Club.

Achat d'un nouveau photocopieur PANASONIC:20I62Frs.

Complément à prévoir sur certains programmes voirie/ travaux.

+++++

Projet de modernisation du réseau électrique à l'étude(lampes au sodium) et abonnement tarif "bleu" (moins coûteux).

Participation de 800Frs pour la course cycliste de l'Amicale des Maires du Canton HAM. Course du 22/09/1990.

Report de l'Arbre de Noël au Dimanche 23 DECEMBRE ,fête d'animation pour le I6.

Dépôt d'un nouveau dossier à la CRISM pour la Maison de Retraite.

ASSAINISSEMENT / PLANTATIONS: Fin des travaux désherbage compris. Subventions accordées: 85495Frs.

Economie réalisée grâce aux travail effectué par le Garde et les employés communaux: 95I33Frs. Remboursement par le syndicat de l'OMIGNON : IIII52Frs.

RAPERIE:Dossier présenté à l'A.D.E.E.S. et au comité d'expansion de la Somme.

Subventions accordées: 25% du HT par le Conseil Général et 20% HT par le Conseil Régional, soit environ 85000Frs.

+++ REUNION DU 31 OCTOBRE 1990:

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Jean DUPARCO.

RAPERIE: Montant de l'achat du terrain , des frais de géomètre: 35636.42Frs.

ECLAIRAGE PUBLIC: Projet à l'étude d'un éclairage de style autour de la Place & à l'Eglise.

A.T.G.C.: Accord du Conseil pour adhérer de nouveau à partir de 1991 à cette Aide Technique (services de l'Equipement).

BUREAU DE POSTE: Accord du Conseil pour que des prêts soient consentis aux usagers à la Poste , comme dans les banques.
Desserte des hameaux de Flez - Douvieux & Montécourt enfin assurée par le Préposé de MONCHY.

PECHE à l'ETANG COMMUNAL en 1991: Pas de changement quant aux prix de vente des cartes : 100Frs cartes à l'année . 10frs cartes à la journée pour les gens de MONCHY. 15Frs cartes à la journée pour les gens de l'extérieur.

PETIT CHANGEMENT: Les gens qui n'auront pas pris de carte au Régisseur (Café des Sports), devront la payer plus chère sur place: 20Frs pour les gens de MONCHY et 30Frs pour les gens de l'extérieur.
Ouverture prévue au 01 MAI 1991.

LOGEMENTS DE FONCTION: Accord du Conseil pour l'aménagement d'une B.C.D.(Bibliothèque Centre Documentaire) au rez-de-chaussée du logement II Gde Rue. Les pièces de l'étage seront louées à la Secrétaire de Mairie. Le logement 2I Gde Rue sera loué à l' A.D.M.R.

TRAVAUX MAIRIE & LOGEMENTS: Choix du Conseil pour l'entreprise PEIXOTO de ROISEL. Aménagement Bibliothèque et carrelage de la Mairie; coût total des travaux: 42469Frs H.T.

+++++

+++ REUNION DU 19 DECEMBRE 1990:

CAVEAU d' ATTENTE: Accord du Conseil pour l'installation d'un caveau d'attente au Cimetière (à l'entrée du cimetière). La Commune a obtenu la cession à titre gracieux d'un caveau abandonné et effondré à charge par elle de réparer et de rassembler dans la case inférieure les dépouilles de la famille.

+++++

TRAVAUX PEINTURES MAIRIE: Devis demandés à plusieurs entreprises.

Vente d'une vingtaine de peupliers abattus par la tempête à Mr NOBECOURT.
Accord pour démolition de la maison où logeait P.WARGNIER.

RAPERIE: Début des travaux en Janvier, l'entreprise n'étant pas disponible.

DOSSIERS RMI & CES: Réalisation de nouveaux contrats d'un minimum de 3 Mois.

Accord pour la vente d'une petite parcelle d'1 are chemin de Montécourt en
vue d'un forage à réaliser par la C.U.M.A.

+++++

C.O.M.M.U.N.I.Q.U.E.S. M.A.I.R.I.E.
=====

OPERATION BRIOCHES PAPILLONS BLANCS: Résultat net de 4177Frs.

QUETE POUR LES AVEUGLES: Somme recueillie 360.85Frs.

COLLECTE DE SANG DU 26 OCTOBRE 1990: 17 unités de sang .

SECURITE SOCIALE DE HAM: Permanence en Mairie chaque VENDREDI de 14h à 15h30.

+++++

CALENDRIER DES FETES 1991 : Dates connues actuellement.
=====

DIMANCHE 24 FEVRIER: Compétition de JUDO.

SAMEDI 30 MARS: Bal du M.A.C. FOOTBALL.

SAMEDI 27 AVRIL: Fête du JUDO CLUB.

SAMEDI II MAI: Soirée du M.A.C. FOOTBALL.

LES 29-30 JUIN & 01 JUILLET: Fête locale de la ST PIERRE.

SAMEDI 23 NOVEMBRE : Bal du M.A.C. FOOTBALL.

DIMANCHE 22 DECEMBRE : Spectacle de l'Arbre de Noël .

+++++

NOS SOCIÉTÉS LOCALES

- + - + - + - + -

CLUB DES AÎNÉS RURAUX :

La nouvelle année approche à grands pas ...

L'année écoulée a encore réduit nos rangs : quelques adhérents fondateurs du Club ont disparu et nous rappelons leur souvenir. Un prochain dimanche de printemps, nous demanderons une messe à NONCHY-LAGACHE à leur intention.

Nos réunions restent fixées au premier mardi de chaque mois. Exceptionnellement en janvier, le 1er mardi tombant le jour de l'an, la réunion a été reportée au mardi 15 janvier à 14 Heures.

Les adhésions seront renouvelées à l'usage du Bureau Départemental. Elles comprennent l'assurance responsabilité civile assortie d'une assurance individuelle accidents dans le cadre du Club.

Pour tous, permettez-moi maintenant de vous assurer de vœux très sincères pour une année 1991 bonne et heureuse.

Jacques CARBONNAUX

+++++

CLUB DES ANCIENS COMBATTANTS :

Les A. C., s'agissant de la situation dans le Golfe Persique approuvent le Conseil de Sécurité de l'O. N. U. de la condamnation de l'agression irakienne contre le Koweït et la détention de ressortissants étrangers ; approuvent la fixation de la date du 15 janvier 1991 si l'Irak persiste dans son attitude, d'user de tous les moyens nécessaires "pour faire respecter ses résolutions". La fermeté reste plus que jamais nécessaire afin d'assurer le respect du droit et de faire reculer l'adversaire.

Il importe d'utiliser les quelques jours qui nous séparent du 15 janvier pour parvenir à une solution pacifique qui respecte le droit en évitant un conflit armé qui outre les pertes en vies humaines et les destructions, aurait des conséquences incalculables pour l'avenir.

.../

.../

La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (C.S.C.E.) a réuni à Paris 34 Etats. Elle a prévu la destruction contrôlée de 100.000 pièces d'armement lourd (chars, blindés, artillerie, avions, hélicoptères). Dans la déclaration commune, les 34 Etats "ne sont plus des adversaires" et "la sécurité est indivisible".

Nous formons le voeu qu'une Conférence étudie les nombreux problèmes que connaissent les pays du Bassin Méditerranéen. Est-il normal qu'une minorité profite si largement de l'abondance offerte par le pétrole, tandis que d'autres vivent dans la misère ?

En cette nouvelle année \mathcal{A} formulons le souhait que s'établisse dans le monde entier une paix durable garantie par la sagesse des hommes.

Joyeuse et bonne nouvelle année pour tous.

J. CARBONNAUX

+++++

GYMNASTIQUE FEMININE :

A toutes et à tous, je présente tous mes voeux de bonheur et santé pour 1991. Que chacun vive cette année en pleine forme.

Je vous rappelle que notre Club vous propose une heure de détente par semaine, le LUNDI soir de 20 H à 21 H.

C'est le moment de penser un peu à soi, de rencontrer d'autres personnes, de tisser des liens d'amitié.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année ! Vous avez toujours la possibilité de participer à une première séance gratuite avant de vous décider pour l'adhésion.

Pensez que vous avez la chance à MONCHY, en milieu rural, de pouvoir faire partie d'un Club de Gymnastique.

Jusqu'à présent, bien que leur nombre ait augmenté, les Monchyssoises sont en minorité (10 personnes de MONCHY, 20 de l'extérieur). Cela veut dire que nous devons aussi la survie de notre association à toutes les personnes des villages environnants qui n'hésitent pas à se déplacer chaque LUNDI !

.../

.../

Vous qui êtes sur place, saisissez cette opportunité ! C'est en toute simplicité et en toute amitié que je vous invite à venir grossir nos rangs.

En attendant de pouvoir vous accueillir, je vous souhaite, encore une fois, une bonne année !

M. A. BRESOUS

+++++

A. D. M. R. :

Désormais, l'A. D. M. R. dispose d'un local, au 21 de la Grande rue, local loué à la commune. Elle sera très heureuse d'y accueillir toutes vos demandes concernant :

- son service "aide ménagère" auprès des personnes âgées de + de 60 ans, ou handicapées,
- son service "travailleuse familiale" auprès des familles allocataires de la C. A. F., de la M. S. A. ou autres, qui seraient dans le besoin : maternité, hospitalisation d'un enfant, surmenage etc.,
- son service "mandataire" qui remplit les exigences administratives concernant "l'emploi direct" par les personnes de + de 70 ans qui occupent une femme de ménage à domicile et sont exemptées de la cotisation patronale de la Sécurité Sociale. Ce service prend donc en charge la fiche de paie mensuelle et la déclaration trimestrielle à l'URSSAF.,
- son service "téléalarme" qui apporte la sécurité aux personnes seules isolées et aux handicapés. Appeler Mme J. P. DERMIGNY à UGNY-L'ÉQUIPEE, Tél. 22.88.93.31.

Le n° de téléphone et la permanence de l'A. D. M. R. seront communiqués dès l'installation définitive.

Mais déjà retenons la date du 16 mars 1991 pour sa soirée dansante à EPPEVILLE. Venez-y très nombreux !

L'A. D. M. R. présente à tous, petits et grands, ses vœux très amicaux.

M. BONDUELLE

HARMONIE SAINTE-CECILE :

L'Harmonie Sainte-Cécile vous souhaite une très bonne année 91, année MOZART !

90 aura été pour les musiciens une année sombre. Après le décès il y a 18 mois de Pierre DAILLEZ, nous avons eu le chagrin de voir disparaître notre autre Vice-Président, Mr Jean DUPARCQ. L'Harmonie a tenu à lui rendre hommage de manière musicale.

Quelques semaines après, notre Ami Jean-Claude LAROUZE nous quittait également. Il était l'un des premiers à oeuvrer pour la renaissance de l'harmonie. Il s'en occupa jusqu'à son dernier souffle. Un mois avant son décès, il était parmi nous au banquet de la Sainte-Cécile. Il en était d'ailleurs le principal artisan. Il se révéla un excellent trésorier.

Notre Association a perdu un musicien et un ami toujours prêt à rendre service. Nous n'oublierons jamais son sourire et sa gentillesse.

J. BOUCHEZ

+++++

ASSOCIATION FAMILIALE :

Que la PAIX règne sur le monde, dans notre village et dans nos familles, tel est le plus grand des souhaits que je forme pour tous à l'aube de cette année nouvelle.

La Ruche 90 s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Une cinquantaine d'enfants y ont été accueillis sous la direction de Marie-Cécile et avec l'aide de nos dévoués. La Ruche 91 est déjà à envisager, les vacances scolaires fixées au 6 juillet perturbent un peu les habitudes, nous la maintenons cependant au mois de juillet.

Comme chaque année je vous renouvelle mon appel pour la réunion de préparation, au printemps. Je vous demande de bien vouloir y venir nombreux.

.../

.../

Je profite de ce petit mot pour remercier de leur présence Messieurs les Maires de MONCHY et TERTRY, ainsi que toutes les personnes qui sont venues soutenir notre action en participant au repas du mois d'octobre. Monsieur FOURNIER nous y a régales, l'ambiance était agréable et nombreux étaient ceux qui avaient pris part à la préparation de cette fête familiale, qu'ils en soient très remerciés.

Bonne Année - A bientôt.

B. DUPARCQ

+++++

PETANQUE :

Je m'adresse à tous les sportifs de MONCHY. Amis de la pétanque ne laissez pas tomber un jeu de plein air qui demande entraînement et coup d'oeil. Nous avons un terrain unique dans la région, toujours bien entretenu par les employés communaux. Ce terrain appartient à la Commune, donc à tous les habitants de MONCHY, qui en sont responsables et doivent le défendre contre tous les vandales.

Parents, achetez des boules de pétanque à vos enfants qui seront heureux de se rendre sur le terrain les jours de congé, pour s'entraîner et faire des petits concours entre eux. Ce sera certainement beaucoup plus sain que de s'enfermer devant la télévision.

Je demande aux amateurs de prendre la relève des dévouées personnes qui nous ont laissé un beau terrain, un petit chalet bien utile pour les petites manifestations, des pistes de jeux toujours favorables même après la pluie, des balançoires, des portiques et des finances saines. TOUT CECEI sans frais pour la Commune.

Je puis vous assurer que les anciens se feront un plaisir de donner des conseils et des idées à toutes les personnes qui voudront maintenir le Club en vie.

.../

.../

Que les éventuels repreneurs n'hésitent pas à contacter
les ex-dirigeants..... ou à s'adresser en Mairie.

R. FOURNIER

+++++

COMMUNICATIONS ... DE LA POSTE
=====

Depuis le 20 novembre 1990 la desserte postale des hameaux de
DOUVIEUX, FLEZ et MONTECOURT est de nouveau assurée par le bureau de
MONCHY-LAGACHE.

D'importantes modifications d'organisation ont eu lieu à
l'occasion de ce réaménagement survenu à une période de l'année où
le trafic postal est le plus important.

La mise en route a été laborieuse car outre le fait que le
courrier arrivait au bureau avec parfois 30 minutes de retard sur
l'horaire initialement prévu, il a fallu à votre "DEVOUEE FACTRICE"
s'habituer à distribuer le courrier en mobylette ce qui n'est pas une
mince affaire... L'ancien facteur que je suis sait ce dont il parle.
J'ai par ailleurs constaté avec beaucoup de satisfaction que bon nom-
bre d'habitants avaient eu l'heureuse initiative d'installer une boîte
à lettres normalisée facilement accessible à la Factrice. Je tiens à
les remercier de leur collaboration et à leur faire savoir qu'une telle
disposition facilite grandement la tâche de "leur Factrice".

Au niveau des prévisions pour votre bureau de poste je puis
dès à présent vous indiquer que nous disposerons de la micro-informatique
au cours du 1er semestre 1991. Innovation très importante s'il en est, cela
nous permettant de travailler en temps réel avec les Centres Financiers
(Comptes Chèques Postaux et Caisse Nationale d'Epargne). J'aurai donc le
plaisir au cours des prochains jours de rencontrer chacun d'entre vous
pour vous faire part des mesures à prendre afin de bénéficier de tous
ces nouveaux avantages.

Le Receveur de la Poste,

J. KULIK

JUDO-CLUB :

La saison 90 s'est achevée par notre traditionnelle après-midi crêpes. Pour les judokas et les membres du Club, ce fut l'occasion d'exprimer notre sympathie et nos remerciements à Mme RIVALAN qui avait souhaité mettre un terme à ses responsabilités de secrétaire, après plus de 10 ans d'activités bénévoles passées au service du Club.

Notre Assemblée Générale s'est ouverte à la satisfaction d'un agréable constat : de nouveaux parents avaient répondu à notre invitation signe encourageant que les familles se sentent de plus en plus concernées par les activités du Club.

Le nouveau bureau se compose de la façon suivante :

Président :	Mr CAPON
Trésorier :	Mr TENIELLE
Trésorier Adjoint :	Mr RIGOLIN
Secrétaires :	Melle RICHY et Mme VANDEROSIEREN
Membres du Bureau :	Mme DEKERF
	Mme MOUTOUSSANY
	Mr RICHY
	Mr SAMSON
	Mme STEMPNIAK

A tous et au nom du Club je les félicite pour les responsabilités qu'ils acceptent d'assumer chacun dans leur domaine.

Ils permettent au Club non seulement de "survivre" mais encore "d'évoluer". Avec une autonomie de décision ils donnent leur temps pour être des acteurs plutôt que des victimes consentantes dont la seule attitude résolument négative serait la démission...

Heureux Président donc que celui du JUDO-CLUB qui aborde 91 avec une équipe soudée et motivée, un professeur compétent, des effectifs en hausse (surtout chez les jeunes) et de bons résultats en compétition.

.../

.../

Nous invitons tous les Monchysois à s'associer à ce dynamisme, lors de notre 3ième compétition inter-club qui se déroulera au Foyer Rural le 24 février prochain. L'entrée sera gratuite.

Les familles des judokas quant à elles retiendront en plus le 27 avril 1991, date de notre traditionnelle soirée JUDO.

M. CAPON

+++++

COMITE DE JUMELAGE :

1990 est terminé, ... VIVE 1991 !

Que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous, bonheur, joie et santé.

Que les Jumelleurs et les Jumelleuses fidèles sachent combien le Conseil d'Administration apprécie leur amitié et leur dévouement et il les en remercie. Que celles et ceux qui hésitent encore à nous rejoindre soient persuadés que nous serons enchantés de les compter parmi nous.

Les 28, 29 et 30 avril 1990, nous avons célébré à MONCHY-LAGACHE, dans un grand élan de fraternité, le 5ième anniversaire de la signature de la Charte d'Amitié entre nos deux communes. En 1991, nous irons rendre une visite officielle à nos amis de DUNZWEILER, la date n'est pas encore arrêtée entre Messieurs les Maires. Rassurez-vous, des informations précises sur ce déplacement vous parviendront en temps et en heure.

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage s'est tenue le 9 novembre dernier, elle fût suivie de la réunion du Conseil d'Administration, le 12 décembre.

Le nouveau Conseil d'Administration n'a plus, hélas, que onze titulaires depuis le décès de notre ami Jean-Claude LAROUZE.

.../

Il se compose de :

3 Membres de droit : MM. GRU Michel, Maire, Vice-Président
PRESTEL Jacques, Conseiller,
VALLETTE André, Conseiller,

9 Membres élus ou
cooptés :

Dr BOUCHEZ Jacques,
Mme BOURSIN Elisabeth,
Mr CAPON Michel,
Mme CARBONNAUX Marie-Paule, Trésorière
Mr CAUSSIN Pierre, Président
Mr DORVILLE Lucien,
Mme PINCHON Muriel,
Mme SOCKEEL Ghislaine, Secrétaire

Pour 1991, la cotisation reste fixée à 30 Frs par famille et 20 Frs pour les adhésions individuelles. Les cartes 1991 seront disponibles à partir du 15 janvier prochain, en Mairie, auprès du Président et de la Trésorière.

Notre coeur se serre, en effet, depuis 5 ans, c'est la première fois qu'il nous faut ouvrir une rubrique pleine de tristesse ! Elle a trait à ceux qui nous ont quittés en 1990.

Nous avons perdu deux amis de DUNZWEILER : Werner BERND, un grand gaillard sympathique, toujours souriant et très habile à servir une bonne bière bien fraîche, et Alphonse SCHUNCK, ce brave Alphonse, gai, enjoué, l'oeil malicieux, qui possédait l'art de distiller un kirch de grande classe et qui l'offrait avec générosité. Ces deux jumeleurs nous aimaient bien et nous le leur rendions aussi bien. Paix à leur âme et que leurs veuves reçoivent ici un témoignage sincère de notre affectueuse amitié.

Et chez nous ! Nous avons perdu un grand ami, un jumeleur de la première heure, un jumeleur actif qui plus est, trésorier-adjoint depuis 5 ans, recevant ses correspondants et amis de DUNZWEILER et se rendant chez eux avec son épouse Lilliane et sa fille Carole, cedi avec une grande joie qu'il nous faisait partager.

.../

.../

Enumérer les services qu'il a rendus à l'Association est difficile, il était toujours là aidant sans compter, avec ses bras, mais aussi par ses avis raisonnables et ses conseils judicieux, le tout avec tant de dévouement et de gentillesse, même ces temps derniers malgré sa souffrance. Nous lui devons un grand merci, une grande reconnaissance. JEAN-CLAUDE, tu n'es pas près de quitter nos esprits, tu es un exemple.

A Liliane son épouse qu'il aimait tant et qu'il entourait de tant de soins et d'affection, à Carole, sa fille qu'il chérissait et dont il était si fier, tous les membres du Comité de Jumelage adressent leurs condoléances attristées et les assurent de leur plus profonde affection. Qu'elles n'oublient jamais qu'elle font toujours partie de notre grande famille du Jumelage.

Nous qui oeuvrons pour la réalisation d'un idéal de Paix et d'Amitié entre les Peuples, nous savons aussi consoler, entourer, aider l'un des nôtres lorsqu'il est dans la peine ou dans le besoin.

P. CAUSSIN

+++++

M. A. C. FOOTBALL :

1990 est partie sans faire de bruit et 1991 s'est amorcée sans en faire beaucoup plus, sauf dans le monde des grands : au niveau international nous pensons au Golfe, bien sûr, où un de nos joueurs est sur place. Dans le monde du football quel remue-ménage aussi !

Je vous souhaite pour 1991 une bonne année sans trop de souci ni de peine.

La dernière Assemblée Générale du M. A. C. s'est déroulée le 9 juin 1990 dans un climat extrêmement mauvais et agressif. La critique

.../

.../

venant toujours de personnes qui n'osent pas s'engager et s'investir dans la vie d'une association. Aussi ai-je pris la décision d'abandonner le poste de Président aussitôt la saison 90-91 terminée.

Le M. A. C. a démarré la saison en engageant 2 équipes "senior", une équipe "cadet", une équipe "pupille" à 7 et une équipe "poussin" à 7.

L'équipe B s'est désagrégée rapidement faute d'encadrement et de joueurs : beaucoup trop de joueurs prennent une licence et ne sont pas assidus pour l'entraînement comme pour les matchs. Ils ne préviennent même pas de leurs absences. Il en est de même pour certains dirigeants et cela est bien regrettable.

De de fait l'équipe "fanion" tourne aussi sur "trois pattes". Cette équipe n'a renoué avec la victoire qu'en fin de demi-parcours du championnat. Il a fallu et il faut encore beaucoup de courage au responsable de cette équipe pour éviter la relégation en division inférieure.

L'équipe "cadet", après un bon départ s'est désagrégée aussi. Le manque de sérieux des joueurs et de l'encadrement et le désintéressement des parents aussi, laissent perplexes. Au 15 janvier, il y a des joueurs qui n'ont pas encore de photo pour leur licence ou à qui il manque la signature de leur médecin. Il n'y a aucun respect pour les autres joueurs et là aussi, on ne prévient jamais en cas d'absence ! Petite précision "entre parenthèses" : nous en sommes à plus de 1.000 Frs d'amendes pour licences manquantes, forfait feuille de match non renvoyée et cartons !!!

Au 1er janvier j'ai repris moi-même l'équipe "cadet" en mains avec l'encadrement des pupilles et poussins. Le 6 janvier nous sommes partis à 9 joueurs sur 11 convoqués en déplacement, sans que personne ne prévienne de son absence. Que faut-il en déduire ?

.../

.../

Les équipes "pupille" et "poussin" ont terminé leur championnat d'automne à la 4 ième place de leur groupe respectif. Là tout marche bien. Les parents suivent, les jeunes responsables se débrouillent bien. C'est de ces équipes que nous viennent les plus grandes satisfactions. Il faut que cela continue !

Je souhaite qu'en 1991 il y ait plus de personnes qui se mobilisent pour encadrer les équipes du M. A. C.

J. PINCHON

+++++

LA HALTE-GARDERIE :

Jeunes mamans qui souhaitez que votre enfant joue et rencontre des enfants de son âge, avant l'âge scolaire, la HALTE-GARDERIE est là !

Si vous souhaitez disposer tranquillement d'une matinée pour faire vos courses, voir un médecin, etc... la HALTE-GARDERIE est là avec son car plein de jeux, ses monitrices diplômées très attentives à l'éveil des enfants :

- les 1er - 3 ième et 5 ième MARDI MATIN de chaque mois,
de 9 H 30 à 12 H au Foyer Rural.

Vous serez surprises des progrès de votre enfant après ces rencontres.

M. BONDUELLE

C.O.M.M.U.N.I.Q.U.E.S

++ RAMASSAGE CROIX - ROUGE:

Une collecte de vieux vêtements et de chiffons usagés aura lieu le:

SAMEDI 16 FEVRIER 91

+++++

++ PERMANENCES DE Mr Gautier AUDINOT, DEPUTE.

PERONNE le Samedi 16 Février de 9h30 à 10h30.

MONCHY-LAGACHE le Samedi 30 Mars de 10h à 11h.

ROISEL le Jeudi 18 Avril de 10h à 11h.

HAM le Samedi 27 Avril de 10h à 11h.

+++++

++ PERMANENCE C.P.A.M DE HAM.

Un agent itinérant de la Sécurité Sociale de HAM vient en Mairie de
MONCHY chaque VENDREDI de 14h à 15h30.

++ P.M.I: au Foyer Rural de MONCHY les 2^e et 4^e Mardis du Mois de 14h
à 17h.

++ HALTE - GARDERIE: Au Foyer rural de MONCHY les 1^{er}-3^e et 5^e Mardis
du mois de 9h30 à 12h. Amenez-y vos jeunes enfants!

+++++

EDITION TARDIVE DE CE BULLETIN :

Nous nous excusons pour le retard apporté dans la distribution du Bulletin de JANVIER 1991, mais notre duplicateur a été en panne.

Nous avons attendons plus d'une semaine le réparateur.

Merci pour votre compréhension.

+++++